

22 février 2011

**11.116**  
ad 09.112**Postulat du groupe socialiste****Pour une commission parlementaire permanente de l'emploi et de l'insertion professionnelle**

Depuis la crise horlogère du milieu des années 1970, l'emploi est au cœur des préoccupations de notre canton. Si les trente dernières années nous ont permis de retrouver les emplois perdus alors, cette situation n'est de loin pas stable.

Les récents licenciements chez Voumard, Metalor, PMP ou Energizer nous l'ont encore montré, les seuls résultats des entreprises ne suffisent pas à garantir le maintien de l'emploi.

Si la crise financière semble être passée pour les organismes bancaires, qui affichent des bénéfices mirobolants et songent déjà à renoncer à leurs élans régulateurs, elle aura laissé dans son triste sillage bien des chômeurs.

La récente révision de la LACI, dont l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril prochain ne fera rire personne, viendra encore précariser la situation de celles et ceux ayant perdu leur emploi. Jeunes fraîchement sortis de formation ou travailleurs ayant dépassé la cinquantaine sont parmi les plus touchés par les difficultés d'insertion ou de réinsertion dans le marché du travail.

Pour toutes ces raisons, nous estimons que notre Autorité doit se pencher sur cette situation, être informée rapidement de son évolution et pouvoir ainsi proposer des solutions. Par conséquent, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier, en lien avec la révision de l'OGC, la constitution d'une commission parlementaire permanente de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

Ce serait donner-là un signal fort à la population de notre canton, et notamment à celles et ceux chercheurs d'emploi, que nous les soutenons et nous engageons à leurs côtés.

Signataires: M. Béguelin, M. Docourt-Ducommun, S. Latrèche, C. Bertschi, T. Huguenin-Elie, B. Hurni, S. Locatelli et C. Fischer.